



RETROUVONS UNE SEYNE AMBITIEUSE ET SOLIDAIRE

Retrouvons l'ambition.

La Seyne a besoin de penser son futur à long terme et d'investir à nouveau dans ses aménagements et ses équipements : circulation, écoles, économie, culture...

Retrouvons la démocratie.

La Seyne a besoin de tous.tes ses habitant.e.s, trop souvent relégué.e.s au rôle de figurant.e.s. Pour cela, ses citoyen.nes doivent être informé.e.s et consulté.e.s. Impliqué.e.s.

Retrouvons le sens du collectif.

La Seyne a besoin de ses associations, aujourd'hui délaissées ou pire, menacées ou instrumentalisées.

Retrouvons la sérénité.

La Seyne a besoin de sécurité et de tranquillité publique. C'est aussi une question de liberté, d'égalité et de fraternité.

Retrouvons de l'humanité.

La Seyne a besoin de prendre soin de sa population, de renouer avec le social et la solidarité...



UNI·E·S À GAUCHE
POUR LA SEYNE

sacco2026.fr

Rejoignez la candidature
« Uni·e·s à gauche pour La Seyne »
conduite par Stéphane SACCO !

NOTRE PERMANENCE : 6 rue Cyrus Hugues - 83500 La Seyne-sur-Mer



Avec le soutien de



Élections municipales 15 et 22 mars 2026



UNI·E·S À GAUCHE
POUR LA SEYNE

Avec Stéphane SACCO LA SEYNE AU FUTUR

RETROUVONS UNE SEYNE AMBITIEUSE ET SOLIDAIRE !



Voir en pages centrales
NOS GRANDS PROJETS

Métropole TPM p. 2 - Démocratie locale p.3
Circulation, mobilités p. 4 - Sécurité, services publics p. 5
Écoles, jeunesse, sport, petite enfance p. 6 et 7
Nos grands projets p. 8 et 9
Santé et social, handicap, seniors, CCAS p. 10
Culture, patrimoine p. 11 - Écologie p. 12
Économie, logement p. 13 - Les quartiers p. 14 et 15

UNE VILLE QUI IMPLIQUE ET MOBILISE SES CITOYEN.E.S !

Métropole TPM

LA SEYNE DOIT SE MOBILISER ET PRENDRE SA VRAIE PLACE !

La Métropole c'est nous, les Seynois.e.s ! Une grande partie de notre vie quotidienne se joue à l'échelle de la Métropole. Lorsque nous voterons, en mars prochain, nous choisirons aussi les élu.e.s qui vous représenteront au conseil de TPM.

Notre équipe se fixe ces objectifs :

- Rompre avec la passivité et la complaisance actuelles en mobilisant les Seynois.es pour porter nos projets communs. Nous serons des élu.e.s sans complexe, responsables et combatifs.
- Rendre TPM plus lisible auprès de nos concitoyen.nes, notamment par un tableau de bord régulier de l'action à TPM : présences, votes, dossiers portés, subventions obtenues, investissements fléchés pour La Seyne...
Notre dispositif de démocratie locale, aujourd'hui hélas en sommeil, sera un levier essentiel de cette mobilisation indispensable.

« Avec mon équipe, nous voulons mettre fin à une gouvernance descendante, opaque et trop souvent déconnectée des réalités du terrain. Une gouvernance fondée sur la participation populaire où les citoyens ne sont pas un « problème à gérer » mais sont au contraire la force, l'énergie de la commune. »

Stéphane SACCO

NOTRE MÉTHODE, L'AXE DE NOTRE PROJET : REDONNER VIE À NOTRE DÉMOCRATIE

Le rôle essentiel des CIL et des associations

Les CIL (Comités d'Intérêt Local) et les associations ont aujourd'hui du mal à jouer leur rôle de porte-voix des Seynoises et des Seynois. Ils seront associés à chaque étape des projets municipaux.

- Renforcer les liens avec les CIL (présence d'élu.e.s à chaque réunion et du maire aux AG) ainsi qu'avec les associations et conseils de quartiers.
- Réunir régulièrement le collectif des CIL (au moins tous les 2 mois).
- Restructurer le service municipal de la démocratie locale.
- Animer les conseils de quartiers : participation des élu.e.s de quartier, des fonctionnaires et du maire aussi souvent que possible.

La mairie à portée d'habitant

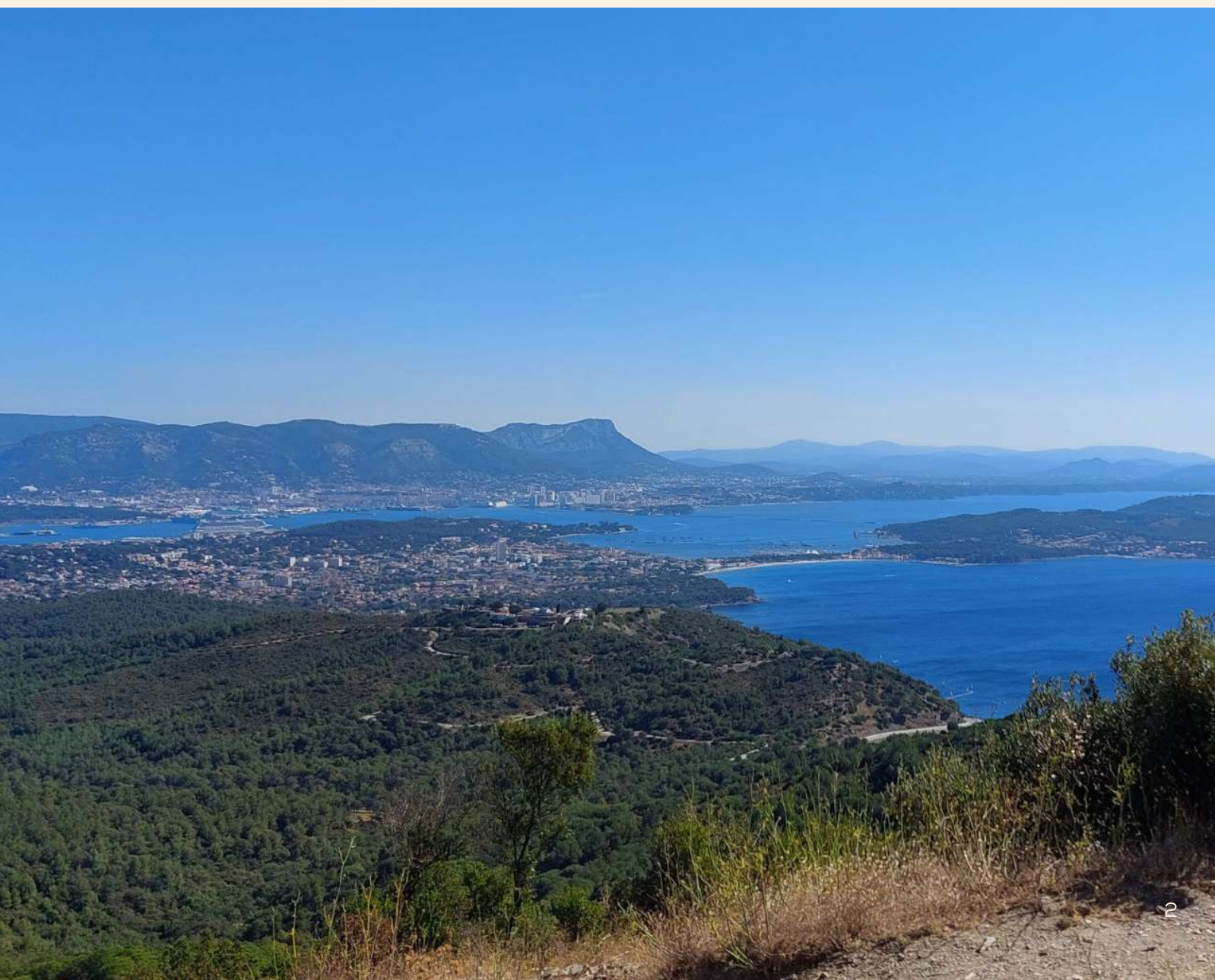
- Mettre en place un rendez-vous mensuel « Je vois mon maire », où chacun pourra venir exposer une difficulté, une idée, une proposition.
- Créer une application mobile « Démocratie locale » où chaque Seynois.e peut s'exprimer.
- Dédier pleinement les adjoint.e.s de quartier à leur fonction (pas d'autres délégations) avec permanences fréquentes et régulières sur place.

Les moyens concrets de la concertation

- Installer des dispositifs de gestion partagée tels que des budgets participatifs.
- Organiser dès les premiers mois de mandat des assises citoyennes afin d'exposer et de décider avec vous du dispositif de démocratie locale.
- Prévoir rapidement des assises thématiques : sports, culture, vie associative, centre-ville, etc. et généraliser les ateliers participatifs de co-élaboration des projets structurants.
- Diffuser en ligne les conseils municipaux et assemblées consultatives.
- Créer des outils participatifs (boîte à idées numérique)...
- Promouvoir la citoyenneté dans les écoles, en lien avec l'Éducation nationale.

L'implication des jeunes

Donner aux conseils municipaux des enfants et des jeunes de réels moyens pour intervenir dans la gestion municipale (budgets participatifs, préparations de délibérations...).



CIRCULATION, MOBILITÉS : UNE PRIORITÉ DE NOTRE MANDAT

Il faut relier les quartiers, apaiser la ville. On circule très mal à La Seyne-sur-Mer comme dans l'ensemble de l'agglomération. Plus nous aurons d'élus.e.s à TPM, plus nous pèserons pour la réalisation d'un tramway.

- Réviser, dès notre arrivée, le plan de circulation global (fluidité des déplacements).
- Faire avancer l'aménagement de la corniche de Tamaris, lancer le projet de traversée du port avec ambition et pragmatisme, travailler tous les itinéraires de contournement.
- Ne rien lâcher sur le transport collectif en site propre. Ne pas renoncer à la solution du tramway, même si cela commence par un BHNS (Bus à haut niveau de service).
- Mettre en place un comité des usagers des transports.
- Faciliter les « mobilités douces » : bandes cyclables, voies partagées...
- Sécuriser des passages dangereux dans l'ensemble des rues et des chemins sur le territoire communal.
- Créer des parcs de stationnement (dits de « dissuasion ») en périphérie du centre-ville pour décongestionner le centre (parcs couplés avec des services de location deux-roues, cages à vélos...).
- Envisager la gratuité des transports et le ticket unique, à l'échelle de la métropole.
- Développer les mobilités maritimes, atout majeur pour La Seyne.
- Réfléchir à une ligne de cabotage municipale (type « vaporetto » électrique) entre Les Sablettes, le port et le centre-ville. Objectifs : désengorger les voies, valoriser le littoral, offrir une alternative agréable et écologique aux déplacements quotidiens, apporter un atout touristique.



« Quand la vie revient, la délinquance s'éloigne. »

Stéphane SACCO

SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : PROTÉGER SANS STIGMATISER

Être en sécurité, c'est un droit, pas un privilège. La sécurité ne se résume pas à la répression.

Elle passe par des services publics forts, par une présence humaine sur le terrain.



- Relancer une police municipale de proximité efficace : présence humaine et connaissance du terrain (« îlotiers », connus et respectés, au cœur du dispositif).
- Assurer des moyens adaptés : bonnes conditions de travail, formations continues, équipements modernes, véhicules, protections, création d'une brigade cynophile.
- Réorganiser la présence sur le terrain : amplitude horaire mieux adaptée aux rythmes de vie de la ville.
- Maintenir la vidéoprotection mais selon une stratégie claire, évaluée et contrôlée.
- Lutter contre les incivilités du quotidien par une présence sur le terrain ; application mobile, boutons et bracelets d'appel.
- Rendre la ville plus sûre. L'insécurité est liée au cadre de vie dégradé : une rue sans lumière, des encombrants qui traînent, des tags. Autant de signaux aux délinquants : « Ici, tout est permis ».
- Favoriser la prévention : fédérer tous les acteurs publics, associations, habitants (notamment avec le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance), intervention dans les écoles de policiers municipaux : permis piétons, usage de l'internet...)
- Agir pour s'attaquer aux causes et pas seulement aux effets : soutien aux associations, éducation, sport, culture...
- Ramener de la vie par la présence dans la ville des services publics, la relance du cœur ville fera fuir la délinquance et les trafics.
- Renforcer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles : agents municipaux formés à l'accueil des femmes victimes, Maison d'accueil et solutions d'hébergement d'urgence.
- Exiger de l'État des moyens de police nationale, la commune ne doit pas et ne peut pas s'y substituer. L'État doit tenir son rôle dans la lutte contre les trafics.

DÉVELOPPER LES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

Les services municipaux sont souvent le premier contact des habitant.e.s avec la collectivité.

Il faut redonner du sens aux missions des agents et favoriser le lien entre l'administration et les usagers.

- Doter la mairie de moyens humains, matériels et de formations adaptés à leurs missions (mise en place d'un plan de formation et d'accompagnement individualisé des carrières) : reconnaître l'engagement de chacun.e.
- Rapprocher la mairie des habitant.e.s : antennes municipales dans les quartiers, bus itinérant « La mairie vient à vous ».
- Refonder la Maison des services publics dans son esprit initial (accueil, accompagnement, écoute, simplification des démarches). Une antenne de la police municipale y sera présente.
- Améliorer le guichet unique.
- Agir contre les exclusions, dont la fracture numérique, les handicaps ou la barrière de la langue.

SPORT : CONVIVIALITÉ, SANTÉ ET FIERTÉ COLLECTIVE

La pratique sportive doit rassembler, inclure et émanciper, sans discrimination d'âge, de revenus, de genre ou de pratique. La commune doit soutenir toutes les disciplines aux côtés des clubs, des associations et des bénévoles.

Rénover, développer

- Rénover les équipements sportifs selon des standards écologiques élevés en incluant, dans la réflexion des projets, les membres des clubs et des associations.
- Rouvrir la piscine en gestion publique.
- Engager un partenariat pour un centre de formation rugby sur le complexe sportif Léry.
- Développer l'école municipale des sports et travailler la passerelle avec les associations sportives.
- Renforcer le sport municipal pour tous les âges.

Investir, réaliser

- Créer un skatepark (parc de la Navale) pouvant accueillir des compétitions d'envergure internationale.
- Remplacer la pelouse du stade Marquet.
- Réaliser un boulodrome couvert sur la place de la Lune.

PETITE ENFANCE : INVESTIR LÀ OÙ TOUT COMMENCE

L'accès à une offre de garde adaptée, équitablement répartie sur le territoire, est une condition essentielle de l'égalité entre les familles.

Une stratégie ambitieuse

- Organiser des assises de la petite enfance et établir une cartographie précise des besoins en crèches et prévoir de nouvelles structures, notamment en centre-ville.
- Tenir compte des horaires atypiques (réalités des familles qui travaillent tôt, tard ou en horaires décalés).
- Renforcer les équipes de puéricultrices (accueil de qualité, respectueux du développement de l'enfant).
- Aménager des aires de jeux modernes inclusives, dans tous les quartiers.

Des équipements indispensables

- Rouvrir la crèche municipale Josette Vincent en centre-ville (en lien avec les efforts pour attirer de jeunes actifs et répondre aux besoins des entreprises).
- Œuvrer à l'ouverture d'une 5ème crèche municipale
- Ouvrir les crèches aux demandeurs d'emploi et aux familles monoparentales.
- Créer des antennes du Relais petite enfance (RPE) dans chaque quartier.
- Favoriser les liens entre crèches municipales, crèches associatives et assistantes maternelles (séminaire annuel commun).

UNE VILLE HUMAINE ET SOLIDAIRE

Les traditions de progrès sociaux et de combats citoyens sont nos racines. La Seyne restera une ville engagée pour la paix, la laïcité, contre les violences et l'exclusion, portant fièrement des valeurs solidaires, féministes, anti-xénophobes et antiracistes. Notre équipe favorisera les jumelages, les échanges d'expérience et les participations aux grandes causes progressistes internationales.

Il est grand temps de faire tomber les murs au sein de la population et entre les quartiers, des divisions que la droite a laissées s'installer et qui sont l'unique projet de la droite extrême.

ÉCOLES : UNE PRIORITÉ ET DES CHANTIERS URGENTS

A La Seyne-sur-Mer, l'éducation doit être un droit, pas un privilège ! Notre commune doit garantir à chaque enfant les mêmes chances de réussir quel que soit le quartier ou le niveau social.



Construire, entretenir, équiper

- Rénover le bâti scolaire prenant en compte le changement climatique et les conditions de travail des élèves et du personnel : ventilateurs, une salle climatisée par école, films protecteurs sur les vitres...
- Construire le groupe scolaire Verne/Mabily avec restauration scolaire sur un même site.
- Maintenir les transports scolaires (envisager l'acquisition d'un nouveau bus).
- Faire des cours d'école des îlots de fraîcheur et des outils pédagogiques pour faire la classe dehors.

Accompagner, encadrer

- Abonder le contingent d'ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'animateurs.rices péri-scolaires.
- Développer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs.
- Renforcer le rôle de la Caisse des écoles : généraliser la gratuité du matériel scolaire.

Agir pour nos écoles, mobiliser les élu.e.s

- Favoriser la mixité sociale et éviter d'éventuelles fermetures de classe par un état des lieux de la sectorisation.
- Mobiliser le maire et l'équipe municipale auprès de l'Éducation nationale pour des moyens pour nos écoles.
- Assurer la présence active des élu.e.s non seulement en conseil d'école mais par un suivi des dossiers.
- Associer les équipes pédagogiques, les parents d'élèves et les enfants aux décisions municipales (aménagement de cours d'écoles, travaux divers...)
- Promouvoir la scolarisation des Toutes petites sections (TPS), facteur de réussite scolaire.
- Veiller à la reconnaissance du personnel municipal et de ses conditions de travail : ATSEM, agents d'entretien, personnels périscolaires.
- Développer la restauration scolaire bio, saine et locale.
- Prendre en charge tous les enfants reconnus dans le champ du handicap pendant le temps méridien.

JEUNESSE : VIVRE SA VIE ET SA VILLE !

Les jeunes sont touchés de plein fouet par le chômage. Une commune peut et doit les aider à mûrir, à se former et se distraire, se cultiver, s'orienter. Co-construire avec eux La Seyne future.

- Éveiller à la citoyenneté, impliquer dans la gestion de la ville (donner toute sa place au Conseil municipal des jeunes).
- Soutenir les Espaces Accueil Jeunes (EAJ) et tout le tissu associatif actuellement mis à mal et encore plus fragilisé par l'extrême droite.
- Redynamiser la maison de la jeunesse.
- Multiplier les interventions de la MIAJ (Mission Intercommunale Actions Jeunes) dans les collèges et lycées pour mieux la faire connaître.
- Favoriser l'emploi et le logement des jeunes (clauses d'insertion).
- Développer les espaces de culture et de loisirs (cinéma, piscine, skateparcs, pratiques artistiques...).



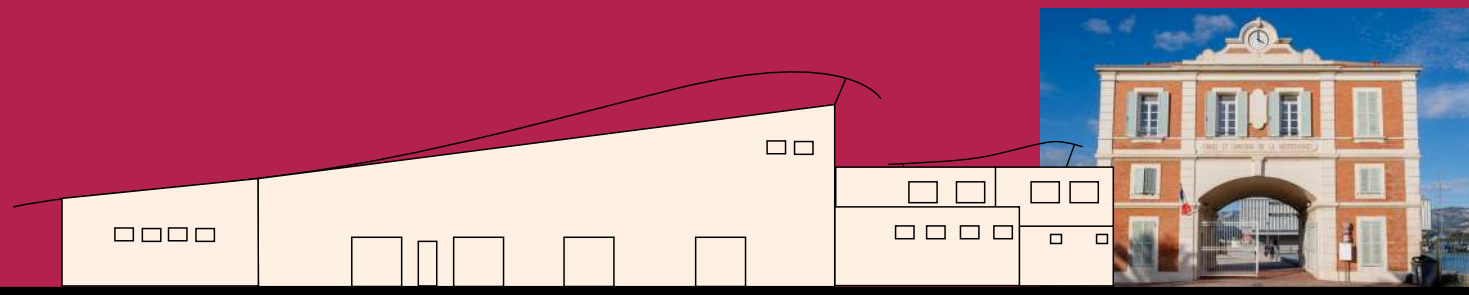
NOS GRANDS PROJETS

Nous voulons insuffler un nouveau dynamisme d'investissements et d'équipements dignes d'une ville de plus de 60 000 habitants. Notre centre-ville ne doit plus rester à l'abandon. La Seyne est toujours privée d'un cinéma, elle a perdu sa piscine et n'a toujours pas réhabilité ses friches industrielles. Face à cela, il est grand temps de penser La Seyne au-delà d'un mandat municipal mais bien à vingt ans et au-delà. Déjà, nous relancerons le Programme de rénovation urbaine du centre-ville et mettrons en chantier d'importants projets. Lancés dès 2026, et réalisés au fil des années, ces investissements rendront notre ville digne de son rang de deuxième ville du Var et de la Métropole.

La Maison de l'Industrie et de la Mer (MIM)

La vitrine du dynamisme industriel, un espace de vie et de mémoire

Un espace urbain nouveau tourné vers nos entreprises et le grand public. Une vitrine des industries de la mer et un lieu de culture et de mémoire. Un lieu d'exposition et une salle polyvalente à disposition des associations et des acteurs culturels et économiques. La « MIM » est un projet destiné aussi à revitaliser le centre-ville. Localisation : Porte des chantiers, en lisière du cœur de ville.



Le Centre municipal de santé

Un espace d'accueil pluridisciplinaire en centre-ville

Dans le cadre de notre projet politique local de santé publique, création d'un Centre municipal de santé en lien avec l'hôpital public, espace intégrant aussi de la prévention (santé scolaire, Protection maternelle et infantile...).

La piscine

Un équipement qui doit renaître

Là encore, La Seyne doit sortir d'une gestion peu soucieuse de la population et inefficace. Quel gaspillage avec un équipement qui était performant ! Nous agissons tout de suite pour rouvrir en gestion publique la piscine « Aquasud », fermée depuis trop longtemps, un équipement pourtant essentielle pour les scolaires, les associations sportives, les familles.



LE CINÉMA EN CENTRE-VILLE UN MOTEUR CULTUREL

Ce cinéma, proposant une offre à la fois grand public et « Art & essai », sera essentiel pour revitaliser le cœur de ville. Il sera également doté d'un parking pour lui-même et tous nos commerces. Plusieurs sites sont envisagés, ils feront l'objet d'un choix technique et financier en concertation avec les Seynois.e.s.

De grands aménagements pour lesquels La Seyne doit imprimer sa marque à l'échelle de la métropole. Ils feront l'objet d'une programmation pluriannuelle projetée sur plusieurs mandats.

Centre-ville : accélérer le Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)

Beaucoup de temps perdu (financements disponibles depuis 2019) dans la mise en œuvre de ce programme doté de plus de 50 millions d'euros et censé redonner vie au cœur de ville en le rendant « plus moderne, plus durable, et plus attractif pour tous » alors que le cœur de ville de La Seyne continue de dépérir. Nous le relancerons pour avancer, au-delà des opérations de communication.

Mener à bien la renaissance de la corniche Tamaris

Un incroyable retard pour un projet métropolitain déjà financé dès 2019 ! Nous reprendrons le projet actuel avec les ajustements réclamés par les usagers. L'intérêt comme axe de circulation apaisé, l'apport pour nos quartiers sud mais au-delà pour toute la population et l'image de la ville, pour le tourisme : nous serons à la hauteur des enjeux !

Le port : l'enjeu de la fluidité et de l'attractivité

La Traversée du Port, un projet structurant majeur inscrit dans notre plan global de circulation. Objectifs : fluidifier le trafic, reconnecter le centre-ville à son port, créer un espace public de qualité (« rambla » sécurisée et verdoyante, TCSP métropolitain, pistes cyclables, plus d'animations commerciales...).



Lancer un véritable plan de circulation

De l'aménagement du carrefour du 8 mai au traitement de la traversée du port, les aménagements structurés notamment par le programme métropolitain de « Bus à haut niveau de service » (BHNS) dessineront la ville « fluidifiée » de demain.

ATELIERS MÉCANIQUE ET DES CHAUDIÈRES : LA RECONVERSION DU SITE DES ANCIENS CHANTIERS NAVALS

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'équipe Bicais-Minitti pour l'Atelier Mécanique pourrait nous mettre devant un fait accompli. Cependant, concernant ce lieu, nous avons l'ambition d'en faire, avec l'Atelier des Chaudières (toujours bloqué par la liquidation des CNIM) un nouveau pôle d'activités générateur d'emplois orienté vers les métiers du cinéma et des arts vivants.

SANTÉ : POUR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Dans notre ville beaucoup d'habitant.e.s n'ont plus de médecin traitant. Souvent, les dépassements d'honoraires rendent les soins inaccessibles à de nombreux Seynois.e.s. Nous voulons créer un service public de santé de proximité.

- Mise en place d'un projet politique local de santé publique, notamment par la création d'un Centre municipal de santé en lien avec l'hôpital public et les services départementaux, intégrant la prévention tels que la santé scolaire ou la PMI (Protection Maternelle et Infantile)...
- Défendre et promouvoir, à tous les niveaux, un grand système de santé public, qui réponde aux besoins de la population et non pas aux politiques d'austérité.
- Nous nous engageons à porter une autre voix au Conseil de surveillance de l'Hôpital George Sand (CHITS). En effet, même si le Conseil de surveillance a perdu de ses compétences en raison des politiques de santé dévastatrices, nous nous engageons à nous opposer et à informer la population sur tous les projets qui viseraient à amoindrir l'offre de soins sur notre hôpital.

HANDICAP : IL Y A BEAUCOUP À FAIRE !

Prise en compte de tous les handicaps dans la vie quotidienne (moteurs, sensoriels, mentaux, cognitifs et psychologiques).

- Adapter les lieux publics aux différents handicaps (fauteuils, aveugles et malvoyants, sourds et malentendants...)
- Créer une structure municipale dédiée au handicap pour l'accueil et l'accompagnement des personnes et des familles (intégrée au centre de santé public), lancer un dispositif « Ville en partage ».
- Renforcer des liens avec les associations spécialisées (une quarantaine à La Seyne).
- Prévoir une structure pour la gestion des handicaps (orienter, écouter, rassurer, accompagner...).
- Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap (donner l'exemple au niveau municipal).
- Intensifier l'accessibilité (routes, trottoirs, établissements publics...).
- Promouvoir le sport adapté et l'accès pour tous.tes à la culture.
- Prendre en charge les enfants porteurs de handicap sur le temps méridien et prolonger les passerelles entre Instituts médico-éducatifs (IME) et écoles (exemple Léo Lagrange, depuis 2022).

SENIORS : PLUS QUE JAMAIS ACTRICES ET ACTEURS DE LA CITÉ

Expérience et engagement : les seniors sont des atouts majeurs pour le lien social et la transmission. Pour les plus fragilisés.e.s, la solidarité contre la perte d'autonomie et l'isolement seront nos priorités.

- Développer les habitats intergénérationnels, solutions innovantes favorisant la solidarité entre générations et l'entraide au quotidien.
- Encourager l'accès à la culture, au sport et à la vie associative, par des dispositifs adaptés et des actions spécifiques.
- Agir contre l'exclusion, par une attention particulière aux personnes âgées isolées (repérage renforcé, accompagnement personnalisé...).

LE CCAS : PILIER DES SOLIDARITÉS LOCALES

Le Centre communal d'action sociale jouera un rôle central dans notre politique de solidarité. L'objectif est clair : ne laisser personne au bord du chemin.

- Véritable guichet de proximité, le CCAS sera renforcé dans ses missions : identification, accompagnement et coordination des actions en direction des personnes vulnérables.
- Il travaillera en étroite collaboration avec les services municipaux, les associations, les professionnels de santé et les acteurs sociaux pour proposer des réponses adaptées, rapides et humaines.

CULTURE : LA SEYNE MÉRITE UN ÉLAN NOUVEAU

À La Seyne, de nombreux créateurs et créatrices, associations, déploient talents et énergies... Il est temps que la Ville joue un rôle moteur et facilitateur grâce à des investissements et une politique cohérente.

Une municipalité à l'initiative

- Dresser un véritable inventaire des expressions artistiques professionnelles et amatrices, en déduire une stratégie culturelle propre à La Seyne, s'harmonisant bien sûr avec les instances métropolitaines, de l'État, et des autres institutions du territoire...
- Renforcer les échanges avec la Métropole pour créer de nouvelles expositions, événements et spectacles (Villa Tamaris, École des Beaux-Arts, Festival du cirque, Regards sur Rue, Sand & Chopin...).

Des équipements, des événements

- Enrichir le futur cinéma de La Seyne (voir notre projet par ailleurs) d'une programmation d'art & essai.
- Continuer à soutenir et faire grandir l'existant : les structures culturelles publiques et associatives, événements musique, cinéma, théâtre amateur...
- Créer un nouveau festival, gratuit et populaire, « trans-univers » (mêlant danse, musiques classique, jazz, et actuelles, théâtre, chant...) en partenariat avec les associations et structures existantes (Conservatoire de musique, Philharmonique La Seynoise, Centre social et culturel Mandela, le Centre culturel Tisot...).

Culture, enseignement, éducation populaire

- Intégrer la culture à l'éducation des enfants et des jeunes (en lien avec les équipes pédagogiques, les structures Jeunesse et les associations : parcours culturels et patrimoniaux dès l'école primaire, projets artistiques et culturels co-construits avec les élèves, temps de rencontre avec des artistes, des auteurs et autrices, des témoins de l'histoire locale...).
- Soutenir les initiatives associatives d'éducation populaire : ateliers citoyens, culturels et artistiques ouverts à tous.tes, espaces de débat et de réflexion collective, projets intergénérationnels favorisant la rencontre et le dialogue, actions spécifiques à destination des quartiers populaires...



PATRIMOINE : TELLEMENT D'ATOUTS À VALORISER !

De la ville industrielle et commerciale à la ville touristique et balnéaire, de la mémoire de la Navale à celle de Michel Pacha, La Seyne doit bien mieux valoriser tous ses atouts patrimoniaux.

- Créer un lieu de mémoire ouvrière des chantiers (intégré à la Maison de la mer et de l'industrie. Voir « Nos grands projets » pages 8/9), en partenariat avec les associations d'anciens des chantiers navals. Cet espace viendra en complément et en prolongement des parcours existants, des classes de la Navale, de l'application Archistoire, de la mise en valeur du Laborieux...
- Promouvoir nos richesses historiques et architecturales (Fernand Pouillon aux Sablettes, l'héritage de Michel Pacha).
- Reprendre en gestion publique le patrimoine seynois (ex. le Fort Napoléon, confié au privé).

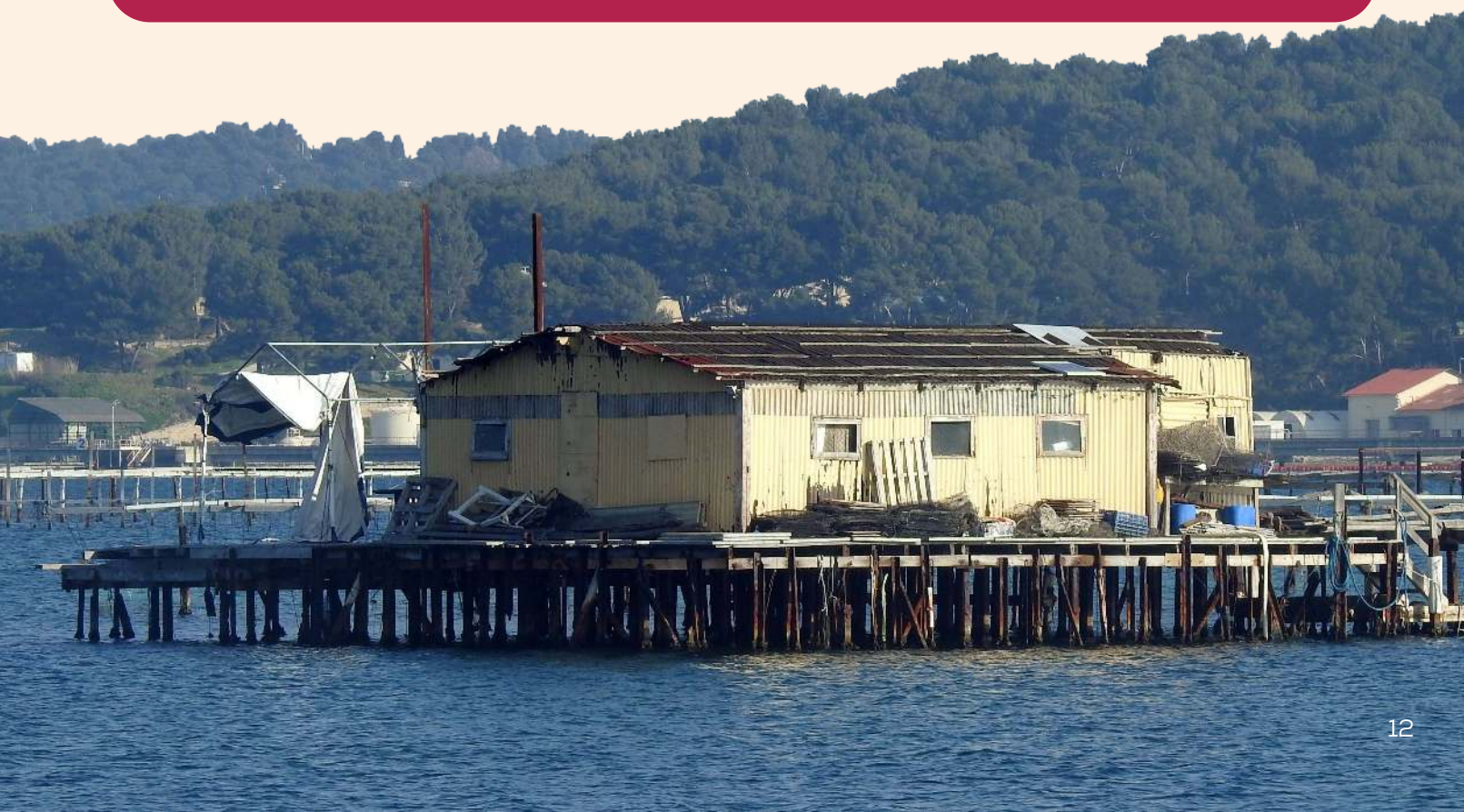
ÉCOLOGIE : UN FIL ROUGE, UN PROJET STRUCTURANT

Nous voulons mettre en œuvre des actions concrètes. Chaque projet devra être analysé à l'aune de son impact environnemental, sanitaire et social.

- Installer une assemblée citoyenne de l'écologie permanente (les habitant.e.s acteurs et actrices de la transition).
- Créer au sein de l'équipe municipale une mission inter-délégations dédiée à l'écologie, ainsi qu'une commission d'étude d'impact écologique.
- Penser le futur centre-ville comme un écoquartier, dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) dont bénéficie La Seyne.
- Aménager durable : dès le premier mandat, repenser la gestion de l'eau, désimperméabiliser les cours d'écoles et les équipements sportifs ; favoriser la biodiversité dans les espaces verts, supprimer les matériaux toxiques...
- Assurer la rénovation énergétique des bâtiments communaux (économies budgétaires tout en réduisant l'empreinte carbone de la ville).
- Développer les énergies renouvelables : photovoltaïque sur les bâtiments publics, étude sur le chauffage via les mini-datacenters...
- Poursuivre et étendre le réseau de thalassothermie seynoises.
- Amplifier la part du bio et du local dans les cantines scolaires, les centres de loisirs et les établissements pour seniors.
- Favoriser les circuits courts, renforcer les Zones Agricoles Protégées, mettre en place un plan alimentaire territorial.
- Anticiper le changement climatique en s'appuyant sur un « plan d'adaptation » (évolution du trait de côte et montée des eaux, risques sanitaires et environnementaux).
- **Protéger le littoral, arrêter l'artificialisation des sols, tenir compte et anticiper la montée du niveau des eaux, préserver la mer et la biodiversité sont des choix structurants pour les décennies à venir.**

UN URBANISME MAÎTRISÉ

Réviser le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de repenser la ville : rénover, densifier là où cela est possible, créer de vrais îlots de fraîcheur avec des espaces partagés conviviaux : installation de bancs, chaises et tables, création de nouvelles aires de jeux (boulodromes, jeux d'enfants, canisites nouveaux ou rénovés...).



ÉCONOMIE : REDONNER DU POTENTIEL À NOTRE VILLE !

Nos atouts économiques, considérables, ne sont pas assez valorisés : une histoire industrielle forte, un littoral exceptionnel, une position stratégique au sein de la métropole.

- Élaborer un plan pluriannuel de développement économique fondé sur l'industrie, l'économie maritime, le tourisme durable et l'emploi local. Même si ce n'est pas une compétence obligatoire de la commune, nos élu.e.s porteront ces ambitions auprès de la Métropole, de la Région et de l'Etat !
- Soutenir l'activité, l'innovation et l'emploi : instaurer un dialogue régulier avec les entreprises, notamment sur la zone de Brégaillon.
- Organiser des rencontres annuelles de l'industrie et du tourisme (formation, emploi, développement), en lien avec les acteur.rices de la formation professionnelle en créant une Maison de l'Industrie et de la Mer (Voir « Nos grands projets » pages 8/9).
- Développer le tourisme de mémoire, le patrimoine industriel et architectural (Navale, fortifications, littoral, Janas, ostréiculture...) et le tourisme durable (respectueux de l'environnement et mieux réparti sur l'année).
- Renforcer l'accueil des croisiéristes : offre de visites du centre-ville, des Forts et de la Corniche (voir avec Costa et autres affréteurs pour partenariat avec les commerçant.e.s de la ville - centre et sud).



UNE ZONE FRANCHE EN CENTRE-VILLE

Nous allons étudier la mise en place du dispositif « Territoire zéro chômeur » et la possibilité d'une création de Zone Franche en centre-ville. L'objectif est clair : remettre l'emploi au cœur du projet municipal, en lien avec les besoins locaux et les transitions en cours.

LOGEMENT : AMÉLIORER L'EXISTANT, RÉPONDRE AUX BESOINS

Trop de familles peinent à se loger dignement, trop de logements restent vacants ou dégradés, trop de salarié.e.s sont contraint.e.s de vivre loin de leur lieu de travail. Nous devons rattraper le retard en logements sociaux (arrêter de payer plus d'un million d'euros de pénalités chaque année !) sans forcément bâtir du neuf mais réhabiliter et transformer.

- Réhabiliter des logements en augmentant les superficies et en encadrant les loyers (ramener de jeunes actifs et des familles dans le centre-ville).
- Créer un service municipal du logement (avec un « guide du logement » accessible aux habitant.e.s).
- Réactiver le « Permis de louer » (moyens accrus pour le service municipal) pour lutter contre les « marchands de sommeil » et les squatteurs.
- Créer du logement abordable : aider à l'accession à la propriété via le dispositif appelé le Bail Réel Solidaire (BRS).
- Encourager tout ce qui peut attirer et fixer les nouveaux habitants (commerces et services de proximité, sécurisation des espaces publics...).
- Proposer et au besoin relancer des « accompagnateurs rénov » (dispositifs de l'Agence nationale de l'habitat – ANAH – MaPrimeRénov') aux propriétaires occupants ou bailleurs. Mettre en place des ateliers de sensibilisation à la rénovation énergétique du bâti ancien pour promouvoir les bonnes pratiques.
- Encourager la création d'appartements thérapeutiques en rez-de-chaussée des immeubles.
- Exiger des nouveaux programmes immobiliers qu'ils répondent à une haute valeur énergétique (bâtiments à énergie positive ou au Bâtiment à Basse Consommation – BBC).
- Vérifier pour les Airbnb et autres plateformes de locations touristiques que les taxes de séjour sont bien versées à la commune et en limiter le nombre (favoriser les locations en résidence principale de longue durée).
- Majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Créer une tarification spécifique de parking pour les riverain.e.s du centre-ville.

TRANQUILLITÉ, SÉCURITÉ : UNE PRÉOCCUPATION GÉNÉRALE

Tous nos quartiers demandent légitimement leur droit à vivre en paix et en sécurité. Et si les trafics et la délinquance organisée doivent être l'affaire de la police nationale, notre équipe sera pleinement engagée, avec les moyens de police municipale, à veiller, informer et intervenir préventivement à vos côtés.

CENTRE-VILLE

Relevons le défi de la pauvreté !

Pour redynamiser le cœur de ville, attaquons-nous enfin au fond du problème : sa pauvreté croissante.

Les centres-villes sont en difficulté dans la plupart des villes. Mais à La Seyne, on y ajoute une politique de mesures partielles, parfois contradictoires, souvent déconnectées des réalités de la vie quotidienne. Un exemple d'erreur : la piétonnisation mise en place sans consultation avant de traiter les problèmes de fond. Commençons par remobiliser les ressources du NPNRU, programme de renouvellement urbain financé (Etat, collectivités) depuis plus de 6 ans, mais qui avance au ralenti.

Attractivité sociale et résidentielle

Une stratégie déterminée et suivie de mixité sociale.

- Prémption et rénovation : objectif de créer des logements sociaux pour jeunes actifs ou seniors à pouvoir d'achat.
- Accès à la propriété aidée, notamment pour les primo-accédants (exemple : favoriser les Baux réels solidaires, BRS).
- Aide à la rénovation et la réhabilitation énergétique.

Attractivité économique et commerciale

Des mesures fortes pour relancer l'activité et l'emploi. Notre municipalité sera la partenaire et l'ambassadrice de nos petits commerces.

- Arrêter la piétonnisation totale et permanente. Étudier un dispositif partiel sur des périodes ciblées, en réelle concertation avec les commerçant.e.s et la population.
- Demander la mise en place d'une Zone Franche (ZF). Une mesure rendue possible par la fin de la ZF des Playes.
- La création d'un cinéma en centre-ville, avec stationnement à proximité sera un atout essentiel (voir « Nos grands projets » pages 8/9).
- Mobiliser les moyens municipaux pour animer le cœur de ville en soutien aux commerçant.e.s.
- Politique d'incitation et d'expérimentations d'installation de commerces (de niche)
- Repenser et harmoniser les différents marchés de la ville (centre-ville, Les Sablettes, Berthe) en concertation avec professionnels et consommateurs.
- Améliorer le stationnement (gratuité 2h samedi et dimanche matin, première heure en semaine pour Martini, création de 900 places de parking en périphérie du centre-ville).

QUARTIERS NORD ET CITÉS

Dignité et convivialité

Dans tous nos quartiers populaires, notre équipe se mobilisera, avec les citoyens, pour œuvrer chaque jour à retrouver une vraie qualité de vie et lutter contre les difficultés sociales.

Nous travaillerons à nouveau en bonne intelligence et en lien étroit avec les acteurs associatifs culturels et sociaux. Nous remettrons à niveau le soutien logistique et financier publics. La Seyne prendra toute sa place au sein de Toulon Habitat Méditerranée (THM). Notre ville y dispose de deux élus et d'une vice-présidence qui seront les porte-voix de toutes les actions à mener, tout en prenant appui sur les habitant.e.s et les associations de locataires.

Qualité des logements et du cadre de vie

- Réduire les vacances des logements vides, lutter contre l'habitat indigne, les squats, dératiser, entretenir les routes et les espaces verts.
- Faciliter la mobilité des habitant.e.s dans les ensembles immobiliers du parc social.
- Créer de l'habitat intergénérationnel en lien avec les bailleurs sociaux.
- Entretenir les bâtiments, les espaces intérieurs et extérieurs.
- Développer et moderniser l'éclairage public sur l'ensemble de la commune.
- Installer des aires de jeux pour enfants.
- Organiser une consultation pour l'aménagement de l'ancienne « Banane », à Berthe.

Services au public, vie sociale et culturelle, sécurité

- Revitaliser le service public au cœur des quartiers.
- Exemple : refonder et développer la maison des services publics dans son esprit initial.
- Permettre à la police municipale (PM) d'être plus efficace par la proximité à la population : présence en « îlots » et en soutien aux acteurs associatifs si besoin. Mise à l'étude d'une antenne de la PM dans le quartier nord.
 - Associer en permanence les habitant.e.s, au travers des conseils de quartiers, des associations ou des CIL.

QUARTIERS SUD ET OUEST

Animer, sécuriser, préserver

Écouter, soutenir les habitant.e.s de nos quartiers sud, harmoniser la nécessaire attractivité touristique et la qualité de vie tout au long de l'année.

Cadre de vie et vie de quartier

- Faire vivre et préserver le patrimoine historique et architectural (Michel Pacha, Fernand Pouillon, fortifications...).
- Favoriser le tourisme et l'attractivité des quartiers sud de façon mesurée et durable.
- Soutenir ou organiser des événements toute l'année.

Qualité de vie et sécurité

- Sécuriser et mettre en valeur le Parc Braudel.
- Créer sur la commune une application mobile dédiée à la sécurité (à travailler avec la police nationale).
- Veiller à la propreté et à la prévention contre les incivilités.
- Assurer l'entretien, le développement et la modernisation de l'éclairage public.
- Identifier un lieu culturel pouvant servir de salle de spectacle intergénérationnel.
- Tamaris et les quartiers de contournement (Avenue Carmille, Colline de Tamaris) : conservation du double sens de circulation sur la corniche.
- Quartier de Fabrégas : implantation de bornes incendie dans la zone pavillonnaire et collinaire, sujette à des risques d'incendie car en bordure de forêt.
- Contrôle du bûchage des camions qui transportent les boues depuis Amphitria, la station d'épuration.
- Les Mouissèques : lutte contre le trafic de drogue à la Présentation.

Accessibilité, stationnement

- Revoir les zones de stationnement, redéfinir les besoins, permettre la création de nouveaux emplacements.
- Étudier la mise en place d'un cabotage maritime municipal (type « Vaporetto ») sur la zone littorale entre Les Sablettes et le port /centre-ville.

